

## SOCIÉTÉ FONCIÈRE MAROCAINE MASSARA, Rabat

S.A., 21 avril 1923, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE MAROCAINE MASSARA  
S.A. au capital de 0,35 MF.  
Siège social : Rabat, 3, r. de Kenitra  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 618*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 5 membres, pris parmi les actionnaires.  
CLERJOU (Pierre-Marc), 27, r. Victor-Hugo, Périgueux ;  
ANGICOURT (Louis-Jean-Henri d'), 3, r. Messonier, Paris ;  
CORLIER (René-Aimé), 16, r. Condorcet, Paris ;  
DROIN (Georges), 83 *bis*, r. de Courcelles, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
GALLIE (Raoul), 142, r. de Courcelles, Paris ;  
DURAND (André), 44, r. Jouffroy, Paris ; suppl.

Objet. — Étude, mise en valeur et réalisation de ttes affaires au Maroc et, notamment, d'affaires agricoles, immobilières, minières, industrielles, commerciales, etc.

.....  
Capital social. — 0,35 MF en 1.400 act. de 250 fr. chacune.

Parts bénéficiaires. — 750.

Obligations. — Le conseil a été autorisé par l'AG du 13 juillet 1925 à créer 1.250 oblig. de 500 fr. 10 % ; elles n'ont pas encore été émises.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % aux act. Sur le surplus : 8 % au conseil, l'excédent aux act. ;

---